

Estelle Bigot

Les hommes de l'ombre :  
résilience des cyber enquêteurs  
face à la pédocriminalité ?



Promotion 2024-2025

## Résumé :

Face à une augmentation croissante du partage de contenus d'images pédocriminelles à l'échelle nationale et internationale, les cybers enquêteurs spécialisés dans cette thématique doivent affronter une violence de plus en plus extrême, des actes de barbarie et de torture infligés à des mineurs de plus en plus jeunes. Quels types de soutien psychologique sont mis en œuvre pour assister les professionnels dans leur tâche considérable de protection des jeunes victimes ? De quelle manière pourrait-on offrir un appui supplémentaire à ces enquêteurs, qui opèrent de manière discrète et s'efforcent quotidiennement de combattre la pédocriminalité ? Il semble que le soutien psychologique ne soit pas l'unique moyen de les aider, car la hiérarchie, la cohésion d'équipe, les ressources matérielles, les conditions de travail et la reconnaissance semblent également essentiels. La résilience apparaît évidente, mais il est primordial de ne pas les laisser se perdre au sein de leur service, alors qu'ils assument une tâche que peu de gens pourraient réaliser, malgré le poids émotionnel qui l'accompagne. Comment pourraient-ils bénéficier d'un soutien renforcé ?

Mots clés : gendarmerie, police, psychologues, résilience, soutien, cyber-enquêteurs, pédocriminalité, hiérarchie, équilibre, mineurs, violence, soutien, reconnaissance, équipe cohésion.

## Introduction

Pédocriminalité : *quatre-vingts personnes interpellées lors d'une vaste opération en France, menées dans 53 départements* titre le journal le Monde le 09/12/2023 puis *Opération Mario : évêque, fonctionnaire, ambulancier... Vaste coup de filet contre un réseau pédo-criminel français* mentionne le Parisien dans ses faits divers le 22/05/20. Les affaires de pédocriminalité médiatisées ne cessent d'augmenter tout comme l'utilisation des plateformes numériques pour échanger des contenus d'une violence inouïe. En outre, le ministère de l'Intérieur a pris la décision, en 2023, de créer un service spécialisé national pour les mineurs, dénommé l'OFMIN<sup>1</sup>, afin de recueillir l'ensemble de ces contenus, de constituer des fichiers dans le but d'isoler les mineurs victimes d'exploitation sexuelle en ligne, de viols et agressions sexuelles, violences physiques ou psychiques graves mais aussi le harcèlement en milieu scolaire (en ligne également). En ce qui concerne la pédo-criminalité, l'objectif de l'OFMIN est d'identifier les mineurs afin de leur assurer une protection rapide, puis de poursuivre en justice les agresseurs. Cette initiative montre combien la thématique est croissante pour les mineurs sachant qu'elle est perpétrée non seulement par des adultes, mais également par des mineurs de plus en plus jeunes. L'interview de Mme Gabriel Hazan, cheffe de l'OFMIN en 2023 accordé au journal Ouest France<sup>2</sup> met en évidence la croissance continue des chiffres où elle souligne une augmentation significative et impressionnante des signalements de crimes à l'encontre des mineurs : « 318 000 signalements en 2023 contre 3 000 en 2003, ce qui représente une augmentation de 12 000 % ». De surcroît, les contenus à traiter se multiplient, deviennent de plus en plus complexes et comportent des actes de barbaries et de tortures effarants d'après les spécialistes de la pédocriminalité. En outre, l'âge des enfants concernés est de plus en plus

---

<sup>1</sup> Office des mineurs :

Ministère de l'intérieur, Police Nationale, *L'OFMIN, un office expert pour lutter contre les violences faites aux mineurs*, mis en ligne le 20/11/2023 (consulté le 07/05/2025)

<sup>2</sup> MIRKOVIC Philippe, Journal Ouest France, *Entretien. Une explosion des contenus précriminels échangés en ligne : « Il faut agir »*, mis en ligne le 20/05/2024 (consulté le 02/02/2025)

précoce, incluant un nombre croissant de viols sur les nourrissons. D'autre part, la France se classe au quatrième rang, après la Russie, les États-Unis et les Pays-Bas, en ce qui concerne la détention de contenus pédo-criminels, caractérisant ainsi une présence significative de contenus en ligne relatifs à la pédo-criminalité. Des plateformes dédiées aux signalements, telles que Pharos, facilitent la collecte de ces données et, entre autres, permettent au CNAIP<sup>3</sup> (Centre National d'Analyse des Images Pédopornographiques) et à l'OFMIN de collaborer à l'échelle nationale et internationale avec Europol et Interpol afin de croiser des fichiers. Cependant, afin de traiter l'ensemble de ces images et dossiers, des hommes et des femmes, experts et professionnels de la gendarmerie ainsi que de la police, consacrent de nombreuses heures derrière l'écran à visualiser, analyser et classer des images et vidéos violentes que peu de personnes seraient en mesure de supporter. Dès lors, une problématique se pose : L'efficacité du suivi psychologique mis en place par les diverses entités travaillant sur la pédocriminalité pour soutenir leur cyber enquêteur est-elle avérée et peut-on parler de la résilience du cyber enquêteur ou est-il absorbé par le désir de protéger les victimes, au détriment ou non de son propre équilibre psychique ? Les cyber-enquêteurs spécialisés dans la pédocriminalité se heurtent à un défi majeur, à savoir la protection du plus grand nombre possible de jeunes victimes de leurs agresseurs sexuels et la poursuite de ces derniers. Toutefois, il demeure essentiel que les professionnels dédiés à cette mission soient également protégés contre tous les risques psychosociaux. Les cyber-enquêteurs doivent, en effet, faire face à une violence inhérente à l'analyse et à la visualisation d'images pédocriminelles afin d'accomplir un travail que d'autres ne pourraient envisager de réaliser.

Deux hypothèses ont été formulées afin de répondre à cette problématique :

La première hypothèse envisagée concerne l'existence de services de soutien psychologique des cyber-enquêteurs, dont le mode de fonctionnement varie en fonction des organismes engagés dans la prise en charge des professionnels et qui pour certains semblent plus adaptés que d'autres. L'ensemble des cyber-enquêteurs ne bénéficierait pas toujours du soutien approprié dans le cadre du système actuel. Certains pourraient formuler des réserves quant à l'obligation de participer à des séances de consultation psychologique à des moments prédéterminés. D'autres suggèreraient ne pas éprouver le besoin de recourir à de telles consultations, tandis que certains tendraient à exprimer des regrets de ne pas bénéficier d'un accompagnement adéquat répondant à leurs attentes en matière d'écoute. L'équilibre des cyber-

---

<sup>3</sup> Centre National d'Analyse des Images Pédopornographiques

enquêteurs pourrait être également affecté par un manque de soutien et de reconnaissance de la hiérarchie, une atmosphère parfois dégradée au sein des équipes engendrant plus d'isolement, des lieux de travail non adaptés pour diverses raisons. Une revue de littérature accompagnera cette première hypothèse accompagnée de témoignages des personnels des différentes unités en lien avec la pédocriminalité.

La deuxième hypothèse suggère que le cyber-enquêteur se considérerait comme étant résilient, cependant, il semble que sa priorité principale soit de protéger les mineurs, au point d'oublier sa propre protection et ses traumatismes.

L'objectif de cet article est de fournir un aperçu du soutien accordé aux cyber-enquêteurs confrontés aux images et vidéos liées à la pédocriminalité en prévention mais aussi en situation post-traumatique, ainsi que d'évaluer l'impact de cette aide psychologique sur les cyber-enquêteurs en pédocriminalité et d'explorer les éléments susceptibles d'être pris en considération pour améliorer leurs conditions de travail afin de prévenir le maximum de risques psycho-sociaux, de traumatismes et d'épuisement professionnel.

La méthodologie a impliqué l'utilisation de la netnographie, la collecte de recherches empiriques très peu nombreuses sur le sujet en France, quasiment inexistantes sur certains points, la littérature anglo-saxonne, quant à elle, porte une attention particulière à cette problématique, vingt entretiens réalisés avec des équipes de cyber-enquêteurs opérant dans différents services spécialisés dans le domaine de la pédocriminalité, que ce soit en personne ou par téléphone, des entretiens avec des experts judiciaires agissant en tant que consultants indépendants, en complément d'entretiens avec les dirigeants des diverses unités traitant des cas de la thématique ainsi qu'une observation participante au sein des unités qui nous ont reçu. Le recours à l'entretien non-directif a été favorisé à certains moments de notre étude, notamment lors de notre immersion au sein de certains services pour une durée d'une journée ou d'une demi-journée. Cette approche a permis de favoriser un échange significatif et a offert à chaque individu l'opportunité de s'exprimer librement sur le soutien psychologique dont ils ont besoin dans ce type d'unités. Cependant, nous avons également eu recours aux entretiens semi-directifs (voir annexe) pour des questionnements précis permettant de pouvoir mettre en liens les points communs et divergents dans les différentes unités. Nous avons procédé à l'anonymisation des cyberenquêteurs pour des questions de confidentialité. Afin de soutenir notre première hypothèse, il est essentiel de mentionner tous les organismes cyber impliqués dans la lutte

contre la pédocriminalité en France. Du côté de la gendarmerie, on retrouve le CNAIP<sup>4</sup>, le DAP<sup>5</sup> de l'UNcyber, les antennes C3N<sup>6</sup>, les cyberenquêteurs GN<sup>7</sup> puis l'OFMIN<sup>8</sup> et les antennes de l'OFMIN et de l'OFAC<sup>9</sup> du côté de la police. Ces divers services opèrent de manière distincte (mais pour autant dans une étroite collaboration pour faire avancer les enquêtes et fournir les contenus au CNAIP et à l'OFMIN) et sont ainsi encadrés de façon différente en ce qui concerne le soutien psychologique. Nous avons rencontré des difficultés à fournir des chiffres précis concernant le nombre de psychologues actuellement en service au sein de la gendarmerie, il existe très peu de données. En effet, selon les données du CNMSS<sup>10</sup>, « *Le dispositif d'accompagnement psychologique de la gendarmerie comprend 61 psychologues cliniciens. Celui-ci est coordonné par la section Psychologie Soutien Intervention (SPSI) du bureau de la santé et sécurité au travail de la DGGN (BSST). Dans le cadre de la LOPMI, à l'horizon 2027, la montée en puissance de ce dispositif devrait aboutir à un effectif total de 85 psychologues cliniciens soit, en moyenne, un psychologue pour 1500 gendarmes.* » Cependant, lors de nos échanges avec le CNAIP, il nous a été révélé qu'à l'heure actuelle, un seul psychologue était disponible pour couvrir l'ensemble de la région Île-de-France. En France, nous comptons treize régions, ce qui signifie qu'il faudrait idéalement avoir entre 4 et 5 psychologues affectés à chaque région eu égard au chiffre de dotation de 61 psychologues. D'ici 2027, il est prévu d'augmenter ce nombre pour atteindre entre 6 et 7 psychologues par région. En outre, selon les chiffres officiels de la gendarmerie nationale en 2024<sup>11</sup>, il y a 134 738 personnels d'active répartis comme suit : 6123 officiers, 80 001 sous-officiers, 10 165 gendarmes volontaires, 5238 personnels civils et une réserve opérationnelle de 33 211 personnes. Si l'on considère tous les officiers, sous-officiers et gendarmes volontaires susceptibles d'être confrontés à des situations traumatisantes, les 61 psychocliniciens de la gendarmerie se retrouvent avec la lourde tâche de prendre en charge en moyenne 1578 patients chacun, sans tenir compte des réservistes et des civils.

Lors de nos recherches, nous avons également examiné la situation de la Police en ce qui concerne le soutien psychologique de ses policiers. Malgré l'absence de données officielles

---

<sup>4</sup> ibid

<sup>5</sup> Département d'atteintes aux personnes de l'unité nationale cyber (gendarmerie nationale)

<sup>6</sup> Centre de lutte contre les criminalités numériques (gendarmerie nationale)

<sup>7</sup> Enquêteurs gendarmerie nationale

<sup>8</sup> ibid

<sup>9</sup> L'office anti-cybercriminalité.

<sup>10</sup> CNMSS, *le dispositif d'accompagnement psychologique en gendarmerie, 04/2022, (consulté le 06/05/2025)*

<sup>11</sup> Lapointe, B (GND) ; & Taupin, E (BRC) ; & Arrighi, F (BRI) ; & Doublet, T (BRI) ; SIRPA Gendarmerie Nationale, Ministère de l'intérieur et des Outre-Mer, 2024

précises, nos entretiens ont révélé qu'environ 120 psychologues étaient disponibles en 2024 pour accompagner un peu plus de 150 000 policiers, selon les données de Statista<sup>12</sup>. Cette proportion laisse entendre que la Police dispose d'une meilleure infrastructure de soutien psychologique que la gendarmerie, notamment grâce à l'organisme SPPO<sup>13</sup> qui se consacre à l'accompagnement des policiers mais aussi des victimes. Effectivement nous obtenons un ratio de 1250 individus pour un psychologue mais il est important de noter que ces chiffres incluent également le soutien aux victimes, ce qui rend la comparaison avec les effectifs de la gendarmerie assez délicate voire incomparable. Il est primordial de saisir ce constat initial afin d'appréhender les premiers obstacles rencontrés dans l'accompagnement psychologique ; la brume entourant les effectifs souligne la complexité de quantifier avec exactitude le nombre de psychologues dont les gendarmes et policiers auraient besoin.

Marion Brérot psychologue clinicienne à la gendarmerie relate dans son article « *Clinicienne chez les gendarmes* <sup>14</sup> » que les psychologues en gendarmerie ont bâti leur mission sur la gestion des situations traumatisantes et ce n'est qu'en 1997 que les psychologues ont pu apporter un soutien immédiat aux personnels impliqués dans de telles circonstances, seulement quatre spécialistes ont alors été mis en place pour intervenir à travers tout le territoire français. Par la suite, le dispositif s'est étendu et en 2013, un psychologue a été assigné à chaque région de gendarmerie. Cette recherche met en évidence la progression timide, depuis 2013, du nombre de psychologues travaillant au sein de la gendarmerie. Elle souligne également un changement récent dans cette pratique au sein d'une institution traditionnelle, exigeant des intervenants une compréhension approfondie des mécanismes propres à la gendarmerie pour répondre au mieux aux besoins des gendarmes. Les responsables et cyber-enquêteurs de terrain que nous avons croisés nous ont confié ceci : « *Chaque année, nous devons nous présenter à une consultation obligatoire en plus de réunions éventuelles de groupe suivant les demandes* ». Par la suite, il apparaîtra dans notre réflexion que ce mode opératoire peut s'avérer problématique pour certains, voire être inefficace tel quel, chaque individu étant différent.

---

<sup>12</sup> Statista research department, Statista, *La police nationale en France - Faits et chiffres*, mis en ligne 12/03/2024 (consulté le 08/05/2025)

<sup>13</sup> Service de soutien psychologique opérationnel

<sup>14</sup> Berlot, Marion, *Clinicienne chez les gendarmes*, Cairn Info, p 14-16, mis en ligne le 20/12/2022(consulté le 10/05/2025)

<https://doi.org/10.3917/pep.237.0007>

Anne-Cécile Bleu et Alex Cambourg, deux psychologues travaillant pour le ministère de l'Intérieur au sein de la police nationale, décrivent dans leur article<sup>15</sup>, « Accompagnement psychologique des policiers : une clinique et un cadre « tout-terrain », leur métier comme une aventure passionnante mais pleine de défis et se qualifient de psychologues « tout-terrains ». *« Le terrain se retrouve dans les récits des agents que nous recevons en entretien, parfois même dans la manière dont certains d'entre eux se présentent à nous. Il est en effet fréquent que les agents viennent aux consultations en tenue, ou en étant simultanément en astreinte. », et « La dimension « tout-terrain » s'illustre aussi par la diversité des services et sites que nous avons en charge : commissariats, unités spécialisées, centres de formation, parfois répartis sur plusieurs départements, et auprès de populations aux cultures professionnelles très différentes. ».* Cette présentation du rôle du psychologue au sein de la police met en lumière les défis auxquels les psychologues sont confrontés, notamment l'adaptation à divers contextes opérationnels et la nécessité de concilier parfois des attentes divergentes des demandeurs. En effet, les psychologues doivent posséder un large éventail de compétences et une connaissance approfondie des divers traumatismes susceptibles d'affecter chaque individu dans ce milieu spécifique.

En ce qui concerne les experts judiciaires privés spécialisés dans les enquêtes cybernétiques, nous n'avons pas pu examiner tous les aspects de leur travail car il est certainement différent selon les sociétés. Cependant, l'un d'entre eux, M. J, nous a communiqué des informations sur le soutien qu'il a mis en place pour ses équipes qui travaillent entre autre sur les dossiers de pédocriminalité: *« Après plusieurs années en gendarmerie, j'ai ouvert mon cabinet d'expertise et un des points importants pour moi a été de recruter un psychologue pour deux raisons : la première est de procurer un soutien à mes collaborateurs, en sachant qu'ils peuvent se rendre à une consultation sans que je sois au courant, à tout moment, la facture m'est envoyée anonymisée, et le deuxième point est aussi que cela me couvre en cas de souci car j'ai mis des moyens en place pour les soutenir mais c'était un point crucial pour moi en ayant travaillé en gendarmerie quinze ans et n'ayant pas eu ce soutien, j'ai d'ailleurs mis en place aussi des rendez-vous avant l'embauche pour effectuer des tests psychologiques et être certains que les futurs embauchés puissent faire ce métier , puis j'ai également mis en place des consultations*

---

<sup>15</sup> Bleu, A.c & Cambourg, A, *Accompagnement psychologique des policiers : une clinique et un cadre « tout-terrain*, Cairn Info, Psychologues et Psychologies, p 8-13, mis en ligne le 04/02/2022 (consulté le 15/05/2025) <https://doi.org/10.3917/pep.274.0008>

*obligatoires pour faire le point, d'ailleurs certains étaient réfractaires et n'ont pas voulu travailler ici avec cette demande de consultation psychologique, d'autres l'étaient moins et sont maintenant contents de ce système, il existe aussi des fiches protocoles pour aider, il y a eu aussi des mises en place de procédure d'évitement ».* Dans ce compte rendu d'entretien, il convient de souligner le système d'anonymat instauré par cet expert judiciaire, dont nous examinerons les avantages ultérieurement.

Un dernier fonctionnement de soutien psychologique est celui de l'Ofmin qui est très spécifique, l'explication donnée par l'un des acteurs de ce service est la suivante : *« Au départ, la plupart des collègues était réfractaire mais nous avons mis en place trois séances par an, deux individuelles, une collective. En fonction des affaires traitées avec forte charge émotionnelle, les collègues demandent à aller voir le psy, on peut faire appel au psy aussi en tant que chef pour une séance de groupe ou une séance individuelle, nous avons un psychologue attaché à notre service qui est totalement immergé dans notre service, qui vient au sein de notre unité et on leur montre ce à quoi on est confrontés, comment nous travaillons. Ils savent ce que nous faisons. Le psy est là aussi pour les victimes et suit les affaires que nous-mêmes suivons, apporte son expertise sur l'enquête et cela est versé en procédure pour les magistrats ».*

Le dispositif de soutien psychologique de l'Ofmin se distingue des autres car un psychologue est spécifiquement affecté à leurs cyberenquêteurs en pédocriminalité. De plus, le psychologue est pleinement informé des affaires en cours, ce qui nous permet de supposer qu'il adopte une écoute encore plus active, étant lui-même confronté à la violence des images ou vidéos et de l'histoire du mineur, et se trouvant ainsi au plus près des expériences vécues par ses patients.

Cependant, les cyberenquêteurs, qui nécessitent indéniablement un soutien face à la violence des contenus en ligne auxquels ils sont exposés semblent se montrer réticents à recourir à des consultations psychologiques. Plusieurs réponses ressortent des entretiens avec les cyberenquêteurs du Cnaip et de la gendarmerie : *« Le caractère obligatoire ne me convient pas, dans la vie civile quand nous voulons aller voir un psy, c'est quand nous le décidons, donc on me demande chaque année, comment vous sentez-vous et je réponds à chaque fois ça va ».* D'autres déplorent des approches de psychologues trop centrés sur le travail alors que ce type de métier nécessite un équilibre entre la vie privée et le travail. L'un deux nous dit : *« Un jour, je vais voir le psy car j'étais en train de perdre ma belle-sœur jeune d'une maladie incurable, je me sentais très mal et le psy me dit : ça va au travail ? Je lui réponds oui mais c'est difficile dans ma vie privée et il me répète mais au travail ça va comment, je lui réponds de nouveau*

que ça va mais c'est très dur dans ma vie privée, je finis par me lever et partir avec le psy qui me courrait derrière pour que je revienne et ne comprenait pas », d'autres éprouvent une appréhension à l'égard des remontées hiérarchiques et craignent pour l'évolution de leur carrière, ce qui les incite à privilégier l'absence d'engagement dans ce domaine pour ne pas être repérés comme ayant des problèmes psychiques et freinés dans leur évolution de carrière. Ce point est d'ailleurs corroboré par Marion Berlot<sup>16</sup> dans son article « *Clinicienne chez les gendarmes* », elle écrit : « *Mon bureau est aménagé dans la tour où se trouve l'administration, le hall d'accueil en guise de salle d'attente. Après un an et demi et un apprivoisement mutuel, je déménage dans une tour de logements, plus discrète, qui préserve davantage les consultants et ma fonction. Ceux qui m'ont accueillie s'interrogeaient : allais-je faire passer les intérêts des personnes qui me sollicitent avant ceux de l'institution ?* » Il est donc essentiel de garantir la plus stricte confidentialité pour le psychologue, afin que le professionnel de gendarmerie puisse avoir confiance et n'hésite pas à solliciter une consultation, sans craindre que son état psychologique soit divulgué à la hiérarchie et que cela n'impacte son évolution de carrière. En outre, une étude australienne portant sur les équipes de police engagées dans la lutte contre la pédocriminalité vient corroborer notre constatation selon laquelle le soutien psychologique s'avère efficace pour certains, bien qu'il présente également des limites. Les coauteurs Australiens de l'article intitulé « *Police Officers' Perceptions of their Reactions to Viewing Internet Child Exploitation Material*<sup>17</sup> » déclarent « ...les enquêteurs de l'ICE<sup>18</sup> se plaignent de la compréhension limitée des psychologues face aux défis auxquels ils sont confrontés et à la nature du matériel qu'ils consultent quotidiennement » [traduction libre]

Le soutien de la hiérarchie ainsi que la reconnaissance constituent également un aspect essentiel pour l'ensemble de ces enquêteurs en cybersécurité, qu'ils appartiennent à la police ou à la gendarmerie: « *Nous sommes très isolés, le seul lien que nous avons est souvent lié aux enquêtes, on nous demande d'accélérer les recherches quand il faut faire la garde à vue et qu'il faut rapidement des preuves pour la procédure, mais nous voyons rarement des grands chefs dans nos bureaux* » nous relate un gendarme. Les entretiens menés avec les policiers ont également révélé des regrets concernant l'absence d'un véritable lien avec la hiérarchie, ainsi qu'un sentiment de manque de reconnaissance. Néanmoins, malgré cette situation, tous les

---

<sup>16</sup> ibid

<sup>17</sup> Powell, M., Cassematis, P., Benson, M. et al. *Police Officers' Perceptions of their Reactions to Viewing Internet Child Exploitation Material*. *J Police Crim Psych* **30**, 103–111 (2015). [https://doi.org/10.1007/s11896-014-9148-](https://doi.org/10.1007/s11896-014-9148-7)

<sup>18</sup>

intervenants insistent sur le fait que cela ne pose pas de problème majeur. En effet, ils continuent d'accomplir leur mission avec détermination, leur but ultime demeurant la protection des victimes. Les responsables de l'Ofmin, qui compte 85 cyberenquêteurs issus des forces de gendarmerie et de police, s'efforcent de se rapprocher de leurs équipes et travaillent auprès d'eux. L'un des retours que nous avons reçus lors de nos divers entretiens met en évidence l'importance d'une relation de proximité avec les équipes : « *Je suis avec eux, et je repère aussi quand ils ne se sentent pas bien, notre équipe est basée sur la base du volontariat et a travaillé en amont dans des brigades de mineurs, donc nous savons repérer si quelqu'un a des soucis* ». De plus, dans le livre *Derrière l'écran*<sup>19</sup>, Véronique Béchu écrit que suite à la visite du groupe central des mineurs victimes par des politiques « *Leur réaction d'effroi m'a rapidement fait comprendre que même eux, les décisionnaires, n'ont aucune idée de ce qui se cache derrière le terme d'exploitation sexuelle en ligne* » et elle note<sup>20</sup> : « *Derrière le flic contre les abuseurs d'enfants, il y a l'être humain : la femme, la mère, la fille, la sœur, l'amie, la confidente...* ». Cette prise de conscience de la hiérarchie, qui a elle-même été immergée dans ce type de thématique, ainsi que la recherche d'une compréhension globale de l'équipe, apparaissent comme des éléments essentiels pour, dans un premier temps, prévenir les risques psychosociaux et les traumatismes, et ce, sans recourir immédiatement à l'intervention de psychologues. Il est important de noter que, dans toutes les unités spécialisées en cyberenquête sur la pédocriminalité, les enquêtes sont retirées au cyberenquêteur quand il est trop affecté par le contenu. Les institutions fonctionnent différemment mais sur ce point, tout le commandement réagit de la même manière.

Une observation supplémentaire émerge de nos entretiens et observations : la solidarité entre les équipes et la cohésion revêt une grande importance dans ce domaine de travail, exigeant un haut degré de calme, de concentration et d'échange pour "évacuer" (terme fréquemment utilisé lors de nos entretiens avec les forces de l'ordre). Roger Mucchielli précise deux éléments en lien avec cette hypothèse dans son article « le travail en équipe <sup>21</sup> » : « *La tendance actuelle, en psychologie sociale, est de parler d'influence distribuée (ce qui revient à dire que tous les membres du groupe exercent une influence, chacun à sa manière) plutôt que de l'autorité du chef....Or, comme nous le verrons, c'est dans l'équipe de travail (et peut-être seulement dans ce cas), que cette notion d'influence partagée a la possibilité de prendre tout*

---

<sup>19</sup> Béchu, V. (2024) *Derrière l'écran* (Stock), 2024, p 11

<sup>20</sup> Béchu, V. (2024) *Derrière l'écran* (Stock), 2024, p 13

<sup>21</sup> Mucchielli, Roger, *Le travail en équipe*, l'équipe dans ses rapports avec la tâche, chapitre 3, l'équipe dans ses rapports avec la tâche, mis en ligne le 12/01/2024 (consulté le 15/05/2025), p 59-77

*son sens. En effet dans le climat optimum de l'équipe, le chef est moins celui qui commande ou impose que celui qui, incarnant le groupe et sa communauté d'objectifs, fait converger et coordonne les « influences » de tous les membres, c'est-à-dire leur participation active à la réalisation des objectifs tant par l'effort personnel direct (accomplissement de la part de travail ou influence directe) que par la facilitation de l'effort des partenaires (influence indirecte). Il est raisonnable de penser (quoique cela ne soit pas pour autant la règle de formation et de fonctionnement pratique des équipes réelles) que l'organisation interne de l'équipe dépend de la tâche et de la composition du groupe ».*

L'étude sur la collaboration en équipe met en lumière notre hypothèse selon laquelle un cyberenquêteur spécialisé dans la lutte contre la pédocriminalité devrait évoluer au sein d'une équipe offrant un soutien mutuel. Cette nécessité découle de plusieurs raisons, notamment la vigilance et la disponibilité des membres à communiquer librement entre eux, sans entraves, afin de partager et d'alléger les traumatismes potentiels. Les entretiens réalisés confirment cette réflexion ; un grain de sable, pour une raison ou une autre, peut altérer cette cohésion, entraînant ainsi un malaise. Voici un exemple avec le retour d'un cyberenquêteur : *« Il peut y avoir des tensions quand nous avons tous menés une enquête avec un investissement énorme de chacun et qu'au final, des primes sont distribuées à certains en fin d'année et d'autres n'ont rien ou moins, ces moments sont difficiles car ceux et celles qui ont moins voire rien sont plus tendus avec les autres et nous avons aussi un manque de reconnaissance qui se rajoute à cela et pour autant nous avons vraiment besoin de tous nous entendre »*. Nous observons à quel point il est essentiel pour l'équipe de maintenir cette proximité et de ne pas être placée en situation de concurrence, car ce qui prévaut chez ces spécialistes en gendarmerie et en police concernant ce type de thématique est l'aboutissement de leur travail dans les conditions les plus sereines, afin de faire face aux traumatismes tout en visant une efficacité optimale dans leur enquête.

Un autre aspect à considérer pour explorer les facteurs qui peuvent influencer le soutien des psychologues est le bien-être au travail, notamment en ce qui concerne le confort des postes de travail, l'éclairage, l'isolement possible ou non. Au cours de nos entretiens, nous avons eu l'opportunité d'être reçus dans la plupart des sites spécialisés en enquête cyber en pédocriminalité. Nous avons pu constater que les OpenSpace sont très favorables à l'échange entre les spécialistes de la police ou de la gendarmerie. Cependant, nous avons observé divers aspects : les locaux peuvent parfois être très restreints, offrant peu d'espace aux professionnels et peu de fenêtres. D'autres espaces en OpenSpace sont plus spacieux, mais la qualité pour favoriser l'échange peut également poser problème pour s'isoler, ne serait-ce que pour visualiser

des contenus avec une grande concentration. Par exemple, si l'un travaille sur des images et l'autre sur des vidéos, le son peut perturber celui qui travaille sans son, etc. Au cours des entretiens, les experts relèvent cette observation sans exprimer de mécontentement, mais ils soulignent que l'ajout de luminosité améliorerait leur confort. Selon l'entretien avec un personnel de l'Ofmin il nous est dit que, lors de la création de cette unité spécialisée, une attention particulière a été accordée au confort. Ainsi, il a été décidé d'opter pour un OpenSpace offrant la possibilité de s'isoler aussi, avec de nombreuses fenêtres, situé au dernier étage du bâtiment. De plus, chaque service traitant de ce sujet dispose de salles de détente plus ou moins accueillantes, ce qui permettrait à ceux qui se trouvent dans des espaces moins lumineux et plus confinés de se ressourcer rapidement dans une salle dédiée à la tranquillité ou à l'échange et contribuer au mieux-être du personnel.

Les logiciels informatiques facilitant la discrimination des images dans le cadre de ces enquêtes sont également conçus pour assister les professionnels. Toutefois, ils ne peuvent à eux seuls garantir l'exhaustivité des analyses, et les cyber-enquêteurs demeurent préoccupés par la possibilité de négliger un élément essentiel de l'enquête en raison d'un critère discriminant inapproprié ou imprécis, ce qui pourrait altérer les données considérées comme « positives » (celles corroborant le contenu pédocriminel) ou « négatives ».

Au-delà de l'efficacité du soutien apporté aux services, nous pouvons supposer que le cyberenquêteur est résilient ou simplement motivé par un objectif unique, à savoir protéger les mineurs, au détriment de ses propres traumatismes et de sa propre protection psychologique.

Boris Cyrulnik, médecin psychiatre, psychanalyste et écrivain décrit la résilience non pas comme un état mais comme un processus qui peut se développer ou non, commencer et s'arrêter pour diverses raisons. Ce processus peut être enseigné, d'ailleurs, certaines formations en Police et Gendarmerie tournent autour de cet apprentissage. Pour le Dr Cyrulnik ce processus est de reprendre un nouveau développement après une agonie psychique. Si la personne n'a plus les capacités de penser après un traumatisme, elle est alors en présence d'un syndrome post-traumatique. Pour lui il existe trois facteurs autour du traumatisme dans ce processus de résilience : L'avant-traumatisme, qui varie d'une personne à l'autre, est associé à « l'attachement sécure », faisant référence à l'environnement sécurisant ou non dans lequel nous avons évolué pendant l'enfance. Le pendant traumatisme correspond à la capacité de mentaliser les faits. Le post traumatisme est la capacité de trouver du sens à ce qui s'est passé, trouver le soutien, se

dire que nous ne sommes plus seul et partager son récit. Sa vision nous a aidé à découvrir la résilience ou non du cyber-enquêteur. La répétition du contenu violent et les heures consacrées à visionner ces images pour faire avancer l'enquête pourrait interrompre le processus de résilience. A la question : comment faites-vous pour regarder toutes ces images ou vidéos pendant des jours sans vous effondrer un cadre de police répond : « *Si l'acte est très violent, on appelle un collègue pour lui dire , regarde, c'est un moyen d'extérioriser , on est pro au fond de soi, on sait qu'on est capable de faire la part des choses* », un cyber-enquêteur en gendarmerie « *j'essaie de couper le son quand la vidéo est trop violente , mais je n'oublierai jamais ce grand-père qui violait sa petite-fille et qui disait à la petite fille t'aimes ça et elle qui répondait arrête arrête, j'avais la rage* », un autre a répondu ainsi « *tu as parfois un million de fichiers à analyser et pour autant , la scène qui te hante n'est pas forcément la plus crade... Moi je sais que j'ai une photo qui me hante. Le regard. Le regard j'ai l'impression que c'est mon doudou. En OpenSpace, même si on ne verbalise pas on sait qu'on est soutenu par les copains, on essaie d'automatiser mais psychologiquement on est percutés, je me suis mis à refumer sur un gros dossier, je n'ai même pas conscientisé que je refumais. Je faisais de l'humour, la collègue me détestait, je ne me rendais pas compte que c'était pour m'aider.* » Il existe un grand nombre de retours empreints de fortes émotions. En analysant ces retours, nous constatons que chacun s'efforce de trouver des stratégies d'évitement afin de faire face à l'inacceptable, ce qui représente également une forme de résilience. De plus, les auteurs de l'article « *The Emotional Impact on and Coping Strategies Employed by Police Teams Investigating Internet Child Exploitation* <sup>22</sup>» corroborent cette affirmation en identifiant plusieurs facteurs facilitant la gestion de cette violence : « *Des études explorant le domaine de l'adaptation et de la résilience dans les populations de policiers ont révélé un certain nombre de facteurs de protection spécifiques qui facilitent le développement de la résilience et empêchent le développement du stress traumatique secondaire. Selon Paton (2006), ces facteurs peuvent être identifiées à trois niveaux (a) personnel (auto-efficacité, cohérence, robustesse) ; (b) équipe (efficacité cohésive et collective) ; et (c) environnementale (autonomisation, devoir de diligence, procédures de crise). L'utilisation de l'humour, les réseaux de soutien pour les pairs, la formation et l'éducation, la planification à*

---

<sup>22</sup> Burns, C. M., Morley, J., Bradshaw, R., & Domene, J. (2008). The emotional impact on and coping strategies employed by police teams investigating internet child exploitation. *Traumatology*, 14(2), 20–31.  
<https://doi.org/10.1177/1534765608319082>

*l'avance, le soutien organisationnel, la forme mentale et physique, l'éducation au mode de vie et l'encouragement d'un sentiment de contrôle ont également été identifiées comme utiles au bien-être du policier (Brown, Cooper, & Kirkcaldy, 1996 ; Burk, 1998 ; Follette et al, 1994 ; Morley, 2003 ; Violanti 1999). Avoir un sens du sens de leur travail, la présence de la compassion, de satisfaction et de stratégies d'adaptation positives servent tous à renforcer les barrières de protection et à atténuer le stress traumatique secondaire (Figley, 1995a ; Hart, Wearing, & Heady, 1995 ; Hope, 2006 ; Salston & Figley, 2003 ; Stamm, 2005) » [Traduction libre]. Cependant, il semble que leur professionnalisme prime sur leur capacité de résilience, ou peut-être joue-t-il un rôle dans l'attribution de sens au traumatisme, qui constitue une étape essentielle de la résilience. Les témoignages suivants illustrent cette idée : « les images pédocriminelles, je ne dirai pas que ça devient banal, ce n'est pas le mot, mais dans tous les cas il faut le faire. C'est valorisant, on travaille sur l'humain, ce n'est pas du crime organisé. Les collègues se disent on sert à quelque chose, on met hors de danger des enfants et c'est pour ça que même si la thématique est difficile, il y a très peu de turn over dans les services. » et « C'est mon travail, si je ne fais pas qui le fait, pour moi l'écran, je le vois comme une image numérique, c'est du binaire. Je dois le faire pour protéger les victimes ».*

La liste des témoignages n'est pas exhaustive, mais tous convergent vers l'idée que l'objectif des cyber-enquêteurs spécialisés en pédocriminalité est, coûte que coûte, de protéger ces mineurs dans les plus brefs délais. Nous constatons également que l'idée selon laquelle tous les cyber-enquêteurs seraient résilients n'est pas nécessairement fondée, car ils n'ont pas le temps de mener à bien l'intégralité du processus, leurs enquêtes nécessitant d'être confrontées en permanence à des barbaries sur des mineurs et manquant de temps pour aller au bout du processus. En tant que professionnels engagés, travaillant sur l'humain, ils s'investissent pleinement dans leur démarche parfois sans prendre conscience de l'impact des images qu'ils traitent. L'affirmation « nous sommes des professionnels, c'est notre travail » a été répétée à de nombreuses reprises au cours des entretiens, et c'est en cela qu'ils peuvent se mettre en danger, car les affaires qu'ils traitent sont si lourdes et si violentes qu'ils en oublient leurs propres traumatismes.

## DISCUSSION

Notre première hypothèse semble être corroborée par nos recherches en nethnographie, les témoignages recueillis ainsi que par notre observation participante. Les différentes institutions sont pourvues de psychologues, cependant leur effectif est très restreint et leur utilité est perçue de manière variable par les cyber-enquêteurs, certains exprimant une certaine réticence en raison de divers facteurs. De plus, le caractère obligatoire de cette démarche ne convient pas à tous les professionnels de la gendarmerie ou de la police, même s'ils se présentent aux consultations. Par ailleurs, certains expriment des préoccupations quant à l'insuffisance de psychologues disponibles. Il apparaît également que l'équipe à laquelle les cyber-enquêteurs appartiennent constitue un élément essentiel de leur bien-être, car ils ont la possibilité de partager à tout moment les difficultés qu'ils rencontrent face aux contenus qu'ils analysent. Il est également crucial de maintenir une cohésion forte et stable, afin que chacun puisse avoir confiance en l'autre et s'exprimer aisément pour évacuer les émotions intenses. Cette cohésion favorise également un environnement de travail serein, permettant à l'équipe de se concentrer et d'optimiser ses performances. Les cadres dirigeants possèdent des perspectives variées en fonction des institutions, toutefois, certains d'entre eux reconnaissent l'importance d'être au cœur de l'équipe, de les accompagner de manière rapprochée afin de pouvoir leur fournir un soutien efficace, même si ces mêmes cadres sont également soumis à des exigences supérieures en termes de ressources et de temps d'où parfois une incompréhension entre les gens de terrain et les instances supérieures. La reconnaissance de la hiérarchie n'est pas primordiale pour les cyber-enquêteurs, néanmoins elle est sollicitée en raison des défis considérables auxquels ils font face quotidiennement. Le confort des locaux représente également un élément fondamental pour permettre à chacun de se trouver dans les meilleures conditions afin de mener des enquêtes de pédocriminalité dont les contenus sont de plus en plus nombreux et de plus en plus violents. Ainsi, l'ensemble de ces éléments souligne que le soutien des psychologues constitue un aspect fondamental pour certains mais pour d'autres il n'est pas adapté à leur demande. Toutefois, le soutien de ces équipes doit d'abord émaner de la hiérarchie, de l'équipe, en veillant à instaurer un environnement propice afin de réduire l'épuisement et de reconnaître la valeur de leur travail.

La deuxième hypothèse n'est pas confirmée concernant la résilience des cyberenquêteurs, car un grand nombre d'entre eux sont affectés par les affaires qu'ils traitent sans en prendre conscience. Les professionnels s'engagent dans le processus de résilience, cependant, en raison de l'exposition répétée à des contenus violents, ils se voient souvent privés du temps nécessaire pour mener à bien ce processus de résilience de manière consciente. Le risque traumatique persiste de manière latente, prêt à resurgir à tout moment. Bien qu'ils fassent preuve de détermination et de ténacité, chacun d'eux conserve des marques indélébiles de certaines affaires. Néanmoins, leur professionnalisme et l'objectif qu'ils poursuivent inlassablement les aident, plus que tout, à percevoir la lumière au-delà de la noirceur des affaires en cours. Ils se révèlent être des professionnels extrêmement engagés et déterminés et de ce fait se sentent résilients.

## CONCLUSION

Les heures que nous avons consacrées au téléphone ou sur site avec les cyberenquêteurs spécialisés en pédocriminalité nous ont révélé des hommes et des femmes accomplissant une tâche que peu de personnes seraient en mesure d'assumer, face à l'horreur des contenus qu'ils analysent et visualisent de manière continue. L'ensemble des services traitant de la thématique pédocriminelle se distingue par un haut degré de professionnalisme. Toutefois, il apparaît impératif d'accroître le nombre de psychologues ou de thérapeutes afin de fournir un soutien adéquat à chaque individu, car, selon les psychologues semblent être surchargés de travail par manque d'effectif. Il conviendrait d'examiner l'importance du suivi psychologique. Ne serait-il pas approprié, pour les individus qui sont réticents à un suivi clinique, d'envisager d'autres modalités de thérapie, telles que la thérapie brève ? Il serait également bénéfique que les psychologues en place expliquent les avantages de ces approches alternatives, afin de sensibiliser les plus réticents à l'importance d'un suivi psychologique ? Il semble essentiel de privilégier également les séances en groupe, car il est plus aisé de surmonter les obstacles à plusieurs plutôt que seul. Il en découle une impression d'isolement pour l'ensemble de ces enquêteurs en cybersécurité, ainsi qu'un effectif insuffisant par rapport à la charge de travail qui leur incombe. La gendarmerie et la police ont déployé des efforts significatifs, en particulier dans le domaine psychologique. Il apparaît que le dispositif mis en place pour ce soutien, il y a environ quinze ans pour certains et vingt ans pour d'autres, tend à se déployer. Néanmoins, même si ces services cyber spécialisés en pédocriminalité parviennent à maintenir leurs effectifs

de manière durable, il est essentiel de ne pas les négliger. En effet, comme nous l'avons constaté avec les médecins durant la pandémie de COVID-19, tout semblait se dérouler correctement, mais lors de la crise, de nombreux professionnels ont éprouvé des difficultés, entraînant des cas de suicide parmi les plus jeunes et un nombre significatif de démissions ou d'abandons d'études. La cyberpédocriminalité connaît une augmentation exponentielle, et l'intelligence artificielle générera encore davantage de contenus. Par conséquent, il apparaît clairement que le renforcement des effectifs est nécessaire et que le soutien psychologique de ces équipes doit être considéré comme une priorité.

## BIBLIOGRAPHIE

### Revues Officielles Organismes

CNMSS, *le dispositif d'accompagnement psychologique en gendarmerie, 04/2022, (consulté le 06/05/2025)*

<https://deploiement.cnmss.fr/le-soutien-psychologique/le-dispositif-d-accompagnement-psychologique-en-gendarmerie-294.html>

Lapointe, B (GND) ; & Taupin, E (BRC) ; & Arrighi, F (BRI) ; & Doublet, T (BRI) ; SIRPA Gendarmerie Nationale, Ministère de l'intérieur et des Outre-Mer, 2024

Statista research department, Statista, *La police nationale en France - Faits et chiffres*, mis en ligne 12/03/2024 (consulté le 08/05/2025)

<https://fr.statista.com/themes/7660/la-police-nationale-en-france/>

### Livre

Béchu, V. (2024) *Derrière l'écran (Stock)*, 2024

### Articles scientifiques

Berlot, Marion, *Clinicienne chez les gendarmes*, p 14-16, mis en ligne le 20/12/2022 (consulté le 10/05/2025)

<https://doi.org/10.3917/pep.237.0007>

Bleu, A.c & Cambourg, A, *Accompagnement psychologique des policiers : une clinique et un cadre « tout-terrain*, Cairn Info, Psychologues et Psychologies, p 8-13, mis en ligne le 04/02/2022 (consulté le 15/05/2025)

<https://doi.org/10.3917/pep.274.0008>

Burns, C. M., Morley, J., Bradshaw, R., & Domene, J. (2008). *The emotional impact on and coping strategies employed by police teams investigating internet child exploitation*. *Traumatology*, 14(2), 20–31.

<https://doi.org/10.1177/1534765608319082>

Mucchielli, Roger, *Le travail en équipe*, l'équipe dans ses rapports avec la tâche, chapitre 3, mis en ligne le 12/01/2024 (consulté le 15/05/2025), p 59-77

<https://doi.org/10.3917/esfsh.mucch.2019.01>

Pinson,C & Wojcik,S, *Clinique institutionnelle, l'expérience du service de soutien psychologique opérationnel de la police nationale*, cairn info, psychologies et psychologues,2020/5, N°269-270, p 24-26, mis en ligne le 23/01/2022

<https://doi.org/10.3917/pep.269.0024>

Powell, M., Cassematis, P., Benson, M. *et al. Police Officers' Perceptions of their Reactions to Viewing Internet Child Exploitation Material*. *J Police Crim Psych* **30**, 103–111 (2015).

<https://doi.org/10.1007/s11896-014-9148-z>

## Remerciements

Je tiens tout d'abord à exprimer ma profonde gratitude à ces professionnels d'exception, tant féminins que masculins, gendarmes et policiers, qui ont généreusement consacré de leur temps à mes entretiens. Chacun d'eux m'a accordé sa confiance, se livrant et partageant leur perspective sur les réalités qu'ils affrontent quotidiennement. Je retiendrai de chaque échange une leçon essentielle : lorsqu'il s'agit de l'humain, il est impératif de demeurer humain et vous l'êtes profondément. J'ai conclu mes entretiens avec un sentiment d'humanité remarquable émanant de ces professionnels, face à l'inhumanité des réseaux pédocriminels. Je leur exprime donc une nouvelle fois ma profonde reconnaissance pour m'avoir offert l'opportunité de les mettre en lumière dans mon article scientifique. Ils ont tous ma sincère admiration pour leur travail accompli.

Je remercie également Marlène Dulaurans et Jean-Christophe Fedherbe pour ce qu'ils sont et ce qu'ils transmettent.